

COMMUNIQUE DE PRESSE DE M. JEAN-PIERRE BLAZY

L'association nationale d'élus « Ville et Aéroport » appelle tous les franciliens à venir manifester en faveur d'une décision rapide et claire du Gouvernement concernant l'implantation d'un troisième aéroport dans le grand Bassin parisien, le samedi 10 novembre 2001, place Denfert-Rochereau à 14h.

L'association nationale d'élus « *Ville et Aéroport* » appelle tous les élus franciliens à venir manifester pour l'implantation d'une nouvelle plate-forme aéroportuaire internationale dans le grand Bassin parisien et ainsi soutenir la décision prochaine du Premier ministre sur cette question.

« *Ville et Aéroport* » rappelle qu'en octobre 2000, le Premier ministre a donné son accord de principe à la création d'une nouvelle plate-forme à l'horizon 2015, destinée à désengorger Roissy et Orly, menacés d'asphyxie du fait de la croissance attendue du trafic aérien et soumis à des limites de développement (250 000 mouvements d'avions pour Orly, 55 millions de passagers pour Roissy par an). Elle considère qu'il est temps pour le gouvernement de confirmer l'opportunité d'un troisième aéroport et de décider de sa localisation afin de ne pas reproduire les erreurs du passé.

Le débat public a d'ailleurs vérifié sa nécessité. En effet, dernièrement, la contre-expertise du cabinet londonien MVA, inacceptable par ailleurs sur la proposition de dé plafonner les plates-forme parisiennes existantes, n'a fait que valider les projections d'évolution du trafic – soit un quasi-doublement du nombre des passagers à 140 millions en 2020 sur Paris. Avec les plafonds actuels auxquels sont soumis Roissy et Orly, 35 millions de passagers ne pourraient pas être accueillis sur Paris en 2020.

Par la voix de ses élus franciliens, et avant même le crash du concorde en juillet 2000, « *Ville et Aéroport* » plaidait déjà pour la construction d'un troisième aéroport. En effet, c'est la conception d'un véritable développement durable du transport aérien qu'il convient de promouvoir. Concilier l'exigence économique et l'exigence environnementale, tel était l'enjeu essentiel du débat public engagé depuis le mois d'avril dernier.

La position de « *Ville et Aéroport* », mentionnée dans sa charte fondatrice, prend en compte le développement maîtrisé du trafic des aéroports de province et considère que la solution de la construction d'un 3^{ème} aéroport dans le grand bassin parisien n'est en rien antinomique à leur propre croissance. Pour autant, il n'est pas raisonnable de penser faire de *Lyon Saint-Exupéry* la « *deuxième porte d'entrée en France* ».

Le nouveau site aéroportuaire international doit permettre de développer l'intermodalité Avion-TGV, augmenter l'emport moyen des avions à Roissy et Orly notamment. Il s'agit de concevoir l'aéroport du 21^{ème} siècle qui ne doit plus tourner le dos à ses territoires d'implantation et au cadre de vie des populations riveraines. Ainsi, il est nécessaire de prendre en compte les trois paramètres suivants : sécurité, environnement, économie.

Contact Presse :
Julien DELANNAY, chargé de mission
01.39.85.95.96